

Les travaux de recherche et de restauration engagés en 2006 se sont poursuivis sous l'autorité du D^r Mohamed Abd el-Maksoud à Tell el-Farama. Le Conseil suprême des Antiquités de l'Égypte nous a ainsi renouvelé sa confiance. La visite du D^r Zahi Hawas, secrétaire général du Conseil suprême, nous a donné l'occasion de discuter notre approche touchant les temps romains et de mettre en perspective la continuité d'occupation sur cette terre d'exception. Compte tenu des demandes exprimées, les fouilles se sont orientées sur les restes d'un établissement du Bas-Empire, plus particulièrement sur des installations hydrauliques, transformées plus tard en mausolée, situées près du centre de l'église tétracône. La découverte à cet endroit d'une *saqieh* très ancienne et d'un oratoire, déterminant pour la fondation de l'église, représente un acquis remarquable. À quelque distance, vers le théâtre antique, l'étude d'une grande *domus* a également été entreprise dans un quartier où l'urbanisme du I^{er} et du II^e siècle se distingue mieux qu'ailleurs (fig. 1 et 2).

La collaboration avec les inspecteurs de la section pharaonique est toujours aussi fructueuse et nous tenons à remercier chacun d'entre eux¹. Une fois encore, nous avons bénéficié de la disponibilité de plusieurs spécialistes rattachés à la Mission de Tell el-Herr dirigée par le professeur Dominique Valbelle qui nous a accueillis dans la maison de fouilles. C'est ainsi que M. Hassan Mohamed Ahmed, restaurateur à l'Institut français d'archéologie orientale, a assuré la conservation des peintures murales du IV^e siècle qui, à l'origine, ornaient l'oratoire. Les documents photographiques sont pour la plupart l'œuvre de Gilbert Naessens et Jean-Michel Yoyotte. Les fouilles et la consolidation des vestiges ont débuté le 31 mars pour se terminer le 27 avril 2007. Quarante terrassiers ont été engagés², alors que dix maçons, supervisés par Mohamed Wali, se sont occupés de la restauration.

Les constructions romaines

Dans le quartier du Haut-Empire, où un premier dégagement a été effectué l'an dernier³, une surface de vingt mètres par dix de côté a fait l'objet d'un premier décapage pour compléter notre connaissance du tissu urbain. Au nord d'une ruelle étroite sont apparus les vestiges d'une vaste habitation construite en briques crues sur des fondations de briques cuites⁴. La moitié méridionale du bâtiment, en l'état de la fouille, semble s'organiser de manière symétrique sur une longueur de vingt-deux mètres. La céramique et de nombreuses monnaies fixent l'occupation au I^{er} siècle de notre ère. Au II^e siècle vraisemblablement, l'habitation est transformée en une sorte de grande boulangerie par l'installation de cinq fours culinaires cylindriques disposant d'un évent pour obtenir une chaleur plus régulière dans le foyer. Plusieurs amphores fichées dans le sol appartiennent à ce deuxième complexe.

L'occupation du Bas-Empire

Autour du podium, transformé tardivement en édifice funéraire, une fouille de plus grande ampleur a livré des informations qui enrichissent notablement les résultats obtenus⁵. Le

1. Mentionnons Sameh Abd el-Wahed, Mohamed Abd el-Aziz, Ashraf Souliman Salem el-Oksh, Safwat Samoul Saman et Ousama Abd el-Halim Ahmed.

2. Salama Abd el-Rabou et Mohamed Abd el-Aziz ont organisé les interventions sur le chantier.

3. BONNET *et alii* 2006, pp. 371-372

4. Voir un exemple voisin dans JARITZ *et alii* 1996, pp. 47-49

5. BONNET *et alii* 2006, pp. 372-376



1-2. Farama

1 (en haut). Plan schématique de l'église tétraconque

2 (en bas). La forteresse de l'antique Péluse et le site des faubourgs en cours de fouilles



3-4. Farama

3 (à gauche). L'extrémité du « château d'eau » avec la *saqieh* et l'emplacement des sépultures

4 (à droite). Le dépôt d'amphores et de godets dans la *saqieh*

massif central, énorme et dont les niveaux inférieurs n'avaient pas encore été reconnus, était en fait destiné à des installations hydrauliques correspondant à une sorte de « château d'eau ». Il reste encore à analyser une partie du massif. Sous des sépultures étaient en effet conservées d'impressionnantes structures qui peuvent être rattachées à une *saqieh* occupant l'extrémité méridionale de l'ensemble (fig. 3). À l'emplacement de la chaîne des godets (*gâdus*) servant à la remontée de l'eau, on observe, sur l'un des côtés, deux ouvertures ; l'une correspond à un canal d'adduction tandis que l'autre se distingue par une hauteur de trois mètres cinquante. De l'autre côté, un arc bas élargit l'espace inférieur de plus d'un mètre. Lors de l'abandon des installations, un extraordinaire dépôt d'amphores, de godets et de récipients a été placé au fond du dispositif et sous l'arc surbaissé. Seule une partie de ce matériel est en relativement bon état : à la suite d'une destruction violente, les superstructures en maçonneries de briques crues et de mortier se sont effondrées. Si les récipients situés sur le fond du logement de la chaîne de la *saqieh* ont tous été écrasés, ceux protégés par la voûte de l'arc sont mieux conservés (fig. 4).

L'eau contenue dans les godets devait se déverser dans les puits carrés se trouvant en bordure ; en l'état actuel, les conduits menant à une citerne ou à un bassin supérieur manquent encore. Cette *saqieh* est l'une des plus anciennes connues en Égypte ; rappelons que celle qui a été dégagée sur le site voisin de Tell el-Makhzan est postérieure de deux siècles⁶. Signe de l'abandon des techniques de tradition romaine, la qualité des maçonneries n'est plus la même. La typologie des godets a également évolué et l'on observe un emploi plus large de tuyaux en céramique pour favoriser la récupération des eaux de surface. La suite

6. BONNET et alii 2005, pp. 287-288



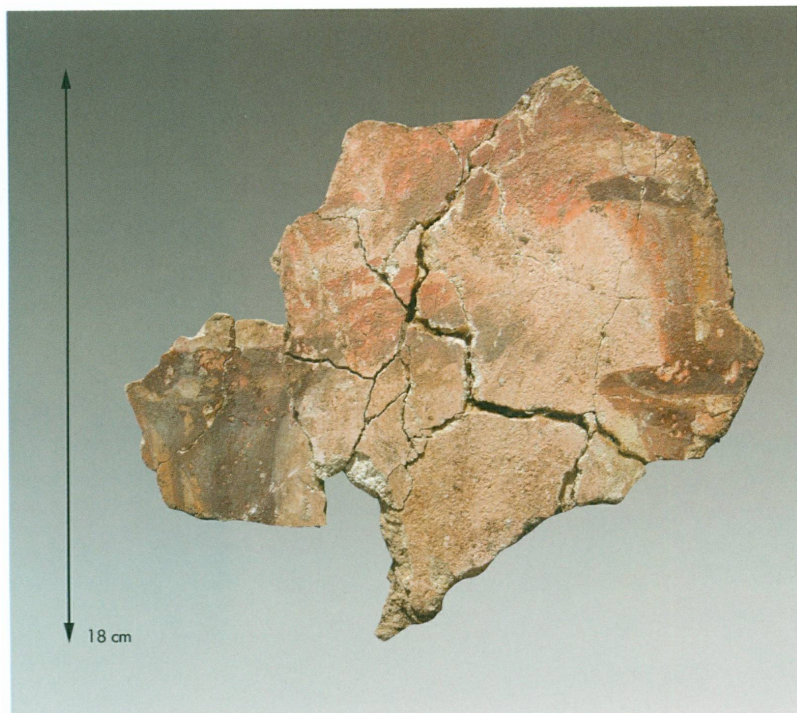
des fouilles sous l'église de Farama devrait permettre de préciser les données acquises car le niveau de la *saqieh* paraît trop élevé pour être associé directement à la branche pé-lusiaque du Nil qui passait un peu au sud. Un relais devait exister aux environs.

Un bâtiment religieux

À deux mètres septante au nord du «château d'eau», aux mêmes profondeurs, se trouvait un bâtiment formé par trois locaux contigus, celui du centre étant un peu plus développé (trois mètres quarante-cinq par trois). Les deux premiers états de la construction semblent correspondre à une sorte de cave accessible de plain-pied sur sa façade méridionale. Le sol le plus ancien n'a pas été atteint. Une porte étroite était établie en un premier aménagement, elle est ensuite remplacée par une ouverture plus large (un mètre dix), située à un niveau plus élevé et surmontée par un arc. Des amphores, principalement de deux types (LRA 4 palestiniennes et bitronconiques égyptiennes⁷), sont entreposées sur un sol argileux noir; dix d'entre elles, retournées, sont régulièrement placées selon l'axe du local. Les deux amphores égyptiennes, plus allongées, sont disposées horizontalement. Il pourrait s'agir de l'aménagement d'un vide sanitaire pour se protéger de l'eau qui s'écoulait au voisinage immédiat ou, plus simplement, d'un lieu de stockage. Sous le bord d'une amphore LRA 4 ont pu être observées une bonne quantité d'écaillés de poissons et quelques rares arêtes, résidus attestant peut-être l'élaboration d'une sauce.

Ces récipients ont ensuite été recouverts par des tessons, de la terre meuble chargée en matériaux organiques et des ossements d'animaux. Après avoir régularisé le terrain par une couche de tuileau, on a procédé à un épandage de terre noire, relativement épais, qui forme un niveau horizontal imperméable. Un dernier comblement prépare l'installation d'une poutre maîtresse supportant des solives transversales et un plancher. Le local cen-

7. Voir DIXNEUF 2007



6 a et b. Farama | Fragments de peintures murales de l'oratoire

tral est alors reconstruit au-dessus des murs de la cave (fig. 5). On accédait à l'entrée en suivant un passage latéral empruntant la porte dégagée en 2006 à la limite occidentale du bâtiment et du « château d'eau ». Après s'être retourné, il fallait encore gravir quatre marches pour se trouver devant la porte du local principal. L'ouverture, de deux mètres de large, était à double battant, comme le prouvent les crapaudines creusées dans les blocs de calcaire restés en place. À l'intérieur, une série de logements ménagés le long des parois restitue le niveau du plancher qui supportait peut-être un tapis de mosaïques. Des tesselles étaient éparpillées dans le comblement, dont un certain nombre étaient encore prises dans des fragments de mortier blanc, ainsi qu'une quantité de petits éléments de peintures murales de grande qualité. Les quelques remontages possibles laissent reconnaître des vasques et de l'eau vive, éventuellement des fontaines, et peut-être un grenadier et ses fruits (fig. 6 a et 6 b).

La petite salle richement décorée est préservée durant le chantier de construction de l'église tétraconque. Si les fondations du déambulatoire de l'abside en ont entamé les angles nord, ses parois intérieures n'ont pas été abattues. La pièce centrale du bâtiment est donc maintenue, contrairement aux deux autres, alors même que des travaux sont menés tout autour. On ne peut s'empêcher d'envisager une relation étroite entre ce bâtiment privilégié et l'église en devenir. Une dernière phase de transformation porte sur les escaliers d'entrée qui sont supprimés. Curieusement, le nouveau plancher est ancré dans le massif du « château d'eau », créant ainsi un accès direct vers la porte à double battant.

Il est probable qu'une *villa* suburbaine occupait ce secteur, comme le suggère l'ampleur des installations hydrauliques. C'est vers le milieu du IV^e siècle que le bâtiment est doté de cette petite salle exceptionnelle. Le matériel céramique abondant et les nombreuses monnaies, souvent de Constance II, apportent des éléments chronologiques sûrs. On peut donc proposer de restituer à cet endroit un lieu de culte chrétien destiné à une petite com-

munauté ou un oratoire réservé aux membres de la famille du propriétaire. Comme le « château d'eau » devient bientôt une sorte de mausolée, si l'on en juge par les sépultures qui sont aménagées au-dessus de la *saqieh* et contre le massif maçonné, on pourrait également envisager une fonction funéraire, associée à la salle décorée. L'élargissement de la surface étudiée permettra sans doute de mieux comprendre l'usage de ces monuments extraordinaires.

L'église tétraconque

Il est à relever que l'orientation de l'église est identique à celle de la petite salle dont l'axe diffère de celui du « château d'eau », légèrement en biais, une constatation qui confirme l'étroite relation entre les deux édifices chrétiens (fig. 7). Il a paru indispensable de reprendre l'analyse de l'abside nord pour reconstituer les circulations dans l'église, d'autant que nous étions certains que l'entrée occidentale était relativement tardive dans l'histoire du bâtiment tétraconque. En effet, l'enduit mural appartenant à la première église de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle est préservé sur quatre-vingts centimètres au-dessus du pavement, sous l'embrasure de la porte. Il est clair que l'ouverture de cette entrée occidentale n'intervient pas avant le VII^e siècle, car aucune trace d'un escalier antérieur n'a pu être repérée sur l'enduit parfaitement conservé. Le relevé détaillé de l'abside nord a, en revanche, fait la preuve que l'entrée de l'église se trouvait bien de ce côté. De part et d'autre du passage axial, dont les briques ont été observées à un niveau plus élevé, deux arrachements appartiennent aux montants de l'ouverture, large, ici, d'au moins deux mètres. L'emploi de fragments de calcaire à l'ouest corrobore cette analyse. Les structures semi-circulaires repérées de chaque côté dans les maçonneries sont à rattacher à un décor de façade visant à monumentaliser l'entrée, voire à des escaliers intérieurs établis près des montants de la porte. Enfin, un dernier argument pour reconstituer cette porte est fourni par les traces d'un emmarchement placé à l'intérieur, au milieu de l'abside. L'ouverture donnait sur un passage pavé de marbre permettant de rejoindre le podium installé sur l'ancien « château d'eau ». Ce cheminement était réservé à la liturgie et les fidèles devaient passer dans l'édifice par le déambulatoire.

Les recherches menées en sous-sol pour reconnaître les chaînages de fondation se sont poursuivies autour du carré central. Les deux angles que nous avons fouillés au nord attestent une technique parfaitement maîtrisée permettant la mise en place de puissants piliers cruciformes, quand bien même des reprises postérieures apparaissent dans les maçonneries de briques et de blocs de calcaire qui renforcent le cœur des structures. On note également les dimensions plus importantes des bases de l'arc transversal au nord, arc qui marquait l'axe de l'entrée. Ces données préliminaires témoignent d'un espace central surmonté par quatre arcs soutenant sans doute une coupole. Autour, la toiture devait être charpentée. Il est encore délicat de fixer l'emplacement sur les chaînages des colonnes qui, aujourd'hui, gisent cassées en différents endroits, les bases ayant disparu.

Le nettoyage du sol de la crypte tardive du VI^e siècle a mis au jour un large quadrilatère central caractérisé par l'utilisation d'un mortier rose. Comme les murs de la crypte courent le sol qui, à l'origine, supportait un pavement de dalles de calcaire ou de marbre, on peut postuler qu'il s'agit de l'emplacement du maître-autel de l'église durant son deuxième état. Les vestiges de l'époque antérieure sont visibles sous la marche située selon l'ouverture de l'abside. Lorsque le mur frontal de la crypte s'élèvera plus tard au même emplacement, un nouvel autel sera fondé dans l'axe ; il n'en subsiste qu'une partie de son mas-



7. Farama | Église tétraconque : vue générale après la campagne de fouilles 2007

sif. Il est probable qu'un second autel était placé au-dessus de la voûte de la crypte, à un niveau plus élevé d'environ quatre mètres que le sol de l'église. Signalons encore, au nord du chœur, la présence d'une citerne circulaire de deux mètres de diamètre et de cinq mètres de profondeur si l'on tient compte du puits d'accès placé au centre de la voûte en dôme. L'accès à la citerne se faisait par ce puits de deux mètres de hauteur en utilisant des logements ménagés pour les pieds de chaque côté.

Les restaurations de l'habitation des VIII^e-X^e siècles

Nous avons pu observer sur des maçonneries dégagées la saison précédente les méfaits du climat après seulement un an : les pluies et les vents désagrègent les mortiers de liai-



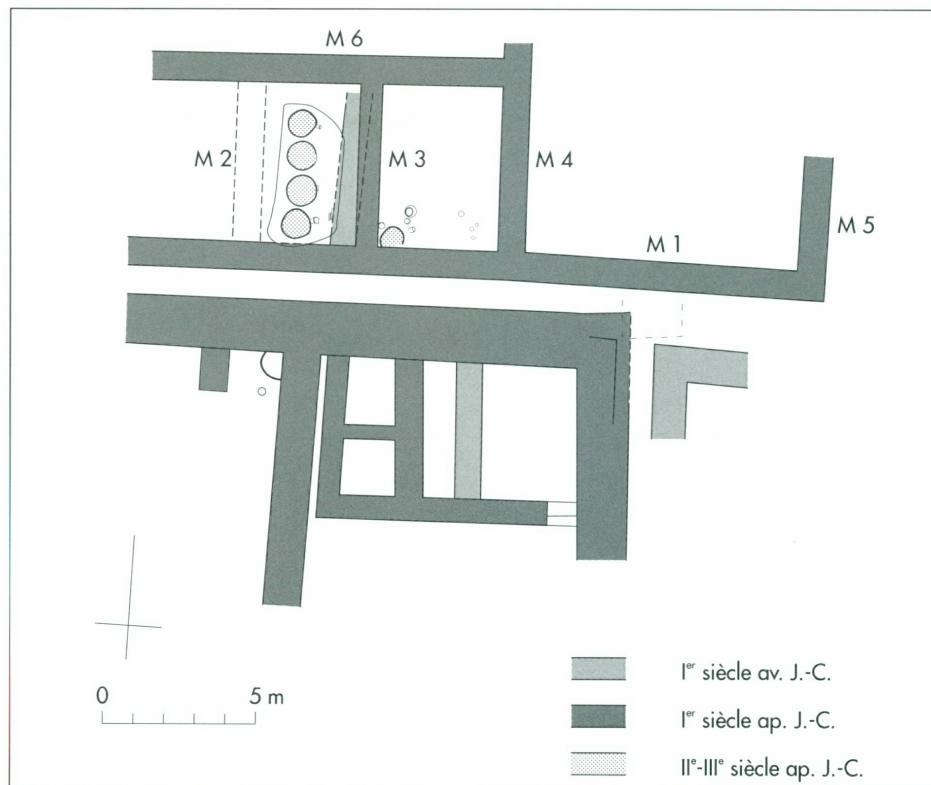
son et les maçonneries liées avec une terre relativement friable s'effondrent rapidement. Les vestiges qui ont le plus souffert appartiennent à une habitation située au sud-ouest et datée des époques omeyyade et abbaside. Son plan peut être comparé à ceux des maisons étudiées actuellement dans un quartier proche par nos collègues égyptiens à l'est du site (fig. 8). Ses murs ont donc été restaurés, ce qui permettra aux futurs visiteurs de mieux réaliser l'extraordinaire continuité d'occupation de ce site. L'équipe de maçons qui a entrepris ce travail connaît parfaitement les critères de mise en valeur et les résultats de son intervention sont impressionnants. Il est vrai qu'elle s'appuie sur l'expérience menée depuis plusieurs années à Tell el-Makhzan. [cb]

Les fouilles à l'ouest du théâtre

On a poursuivi cette saison l'exploration de la zone d'habitat urbain repérée en 2005 à l'ouest du théâtre de Farama, et dont le dégagement a commencé en 2006 (fig. 9 et 10)⁸. Le long mur aveugle d'axe ouest-est, découvert l'année passée et sur lequel s'appuyaient des pièces d'habitation disposées sur son côté méridional, a servi de base à l'extension de la fouille. Notre objectif principal était de vérifier que l'espace situé au nord de ce mur correspondait bien à une voie de circulation, identifiable ou associée au *decumanus*, dont l'axe paraît être marqué par l'orientation, également ouest-est, de la *scenæ frons* du théâtre voisin. La maison partiellement dégagée en 2006 pourrait alors occuper un îlot du maillage urbain méridional de Péluse.

Il est immédiatement apparu que le grand mur ouest-est était effectivement longé, sur toute la longueur de son parement nord, par un espace non bâti, autrement dit une rue, dont l'existence fut confirmée par la découverte d'un autre mur qui, strictement parallèle au premier, la longeait sur son côté nord. Cependant, l'espace très réduit laissé libre entre ces deux murs nous a amenés à le définir comme une « ruelle », voire comme un vide sa-

8. BONNET *et alii* 2006, pp. 380-383



nitaires ménagés entre deux maisons dont nous possédons désormais les deux murs arrière, le mur nord pour la maison sud (fouille 2006), et le mur sud pour la maison nord (fouille 2007). L'agencement parfaitement orthonormé des deux îlots laisse présager que le *decumanus* existait bel et bien, mais un peu plus au nord, et que la ruelle et les deux maisons sont implantées par rapport à lui.

La ruelle était praticable et empruntée, comme l'indiquent, outre le tassement des niveaux archéologiques, extrêmement compactés, les trouvailles de menue monnaie datant pour la plupart du règne d'Hadrien⁹. Il ne s'agissait toutefois que d'une venelle séparant deux façades probablement aveugles, car aucun seuil ne paraît pouvoir être restitué sur l'un et l'autre des murs qui la longent, et l'étroitesse du passage rend peu probable l'existence de baies ouvrant sur l'extérieur, un dispositif que l'on n'attend d'ailleurs pas dans une maison gréco-romaine. On peut imaginer, dans l'attente de confirmations ultérieures, que chacune des deux maisons tournait le dos à l'autre et s'agençait autour d'une cour intérieure à laquelle on accédait par une rue principale, au nord pour la maison nord (2007), peut-être le *decumanus*, et au sud pour la maison sud (2006). Cette impression est confortée par la découverte d'une batterie de fours installée dans les pièces adossées au mur arrière de la nouvelle maison nord. La logique voulait, en effet, que ces installations artisanales et dérangeantes fussent reléguées dans les parties reculées de l'habitation, comme on le voit, par exemple, dans l'une des treize boulangeries de Pompéi associées à un quartier de séjour, celle dite «de Sotericus», dont la porte ouvrait sur la via dell'Abbondanza mais dont le four était reculé au fond de l'officine¹⁰. Cette batterie de fours de boulanger fut implantée à l'intérieur d'une pièce plus ancienne dont elle a, en partie, entamé les parois latérales, mais sans modifier notablement l'agencement général du bâtiment. Cela nous assure que la nouvelle habitation mise au jour (maison nord, c'est-à-dire actuellement «maison 2») a connu au moins deux périodes d'occupation.

Elle n'a été que partiellement fouillée et son plan s'établit actuellement ainsi : sa limite méridionale est marquée par le mur qui longe la ruelle (M 1), repérable depuis son extrémité orientale (d'où il repart normalement en angle droit vers le nord) jusqu'au «front de coupe» situé à l'ouest, sous lequel on le perd comme son parallèle repéré en 2006 ; la partie dégagée, d'une longueur de vingt-deux mètres, laisse supposer que l'angle sud-ouest n'est pas très loin sous le front de coupe, et que son dégagement est envisageable. Des murs de refend perpendiculaires à ce mur sud divisent la partie méridionale de la demeure en plusieurs pièces adossées à la rue. Dans l'état actuel du dégagement, et sachant qu'il nous manque l'extrémité occidentale de l'ensemble, on compte au moins trois murs, identifiés d'ouest en est comme M 3, M 4 et M 5, la trace d'un quatrième (M 2) étant apparue en fin de campagne. Tous, quoique fortement détériorés, mesurent nonante centimètres d'épaisseur environ, et le mur extérieur, le seul fouillé en profondeur, est bâti en briques crues sur des fondations de briques cuites. Fait notable, on a retrouvé sur l'un des lits de briques cuites les traces d'une natte qui devait faire office de renfort de maçonnerie. Au nord, perpendiculairement à M 4 et parallèlement à M 1, un mur M 6 ferme les trois pièces situées en direction du «front de coupe».

C'est dans la pièce limitée par les murs M 1, M 2, M 3 et M 6 que furent installés les fours de boulanger, au nombre de quatre, alignés nord-sud, avec chacun un évent tubulaire sur son côté est. Quant à la pièce limitée par les murs M 1, M 3, M 4 et M 6, elle reçut un cinquième four, sans évent, appuyé contre le parement du mur sud (M 1) ; elle semble faire office de salle axiale, sa largeur de cinq mètres isolant de part et d'autre deux espaces latéraux d'environ neuf mètres de côté chacun (mais l'espace ouest est incomplet). On y

9. Voir tableau p. 259

10. Pompéi, maison I 12, 1-2 (voir, par ex., LA ROCCA *et alii* 1981, pp. 192 et 230)



11. Farama | Fouille à l'ouest du théâtre :
bague en bronze avec chaton orné d'un por-
trait féminin

a retrouvé quelques lambeaux du sol d'occupation de la seconde période, en particulier près du four où des briques cuites de pavement étaient associées à des amphores encore en place, dans lesquelles on mettait peut-être l'eau destinée au pétrissage et au réglage de l'hygrométrie du four pour la cuisson du pain. Qu'il s'agisse, comme pour les quatre autres fours, d'un équipement de boulangerie est en effet suggéré par les fragments de plats de cuisson circulaires retrouvés dans les fours, au-dessus d'une couche cendreuse pouvant compter jusqu'à quinze centimètres d'épaisseur.

Il est difficile, dans l'état actuel de la fouille, de distinguer clairement chacune des époques à laquelle appartiennent les deux niveaux d'occupation. L'éventail chronologique couvert par les trouvailles monétaires s'étend de la fin de l'époque ptolémaïque au règne de Marc Aurèle (voir tableau), ce qui permet de dater la période d'activité des fours du II^e siècle de notre ère. La période des Antonins est, à cet égard, particulièrement bien représentée par plusieurs petits bronzes d'Hadrien au type de Zeus Kasios de Péluse et de son fruit « mystique », la grenade. D'année en année, la multiplication des trouvailles de cette espèce sur le site même de Péluse ne laisse pas d'être éclairante. Sans les confirmer absolument, elle étaye diverses hypothèses que nous soumettons aux spécialistes de l'Égypte romaine : 1^o. Que les monnaies dites « aux types de nomes », normalement frappées à l'atelier d'Alexandrie, étaient destinées en priorité au département dont elles portaient le nom ; 2^o. Qu'elles flattaient ainsi l'orgueil municipal et local de métropolitains égyptiens encore privés de la citoyenneté urbaine¹¹ ; 3^o. Que les petits bronzes de ce type, au moins ceux de Péluse, étaient probablement frappés sur place dans un atelier officiel mais local, ce que suggère la très médiocre qualité de ces dichalques coulés – et non frappés – en série. Quant aux monnaies du I^{er} siècle, on serait plutôt tenté de les attribuer à la première période d'occupation du bâtiment, plus romain que ptolémaïque si l'on se base sur l'usage de la brique cuite dans les fondations et sur le faciès général de la céramique, où la sigillée est nombreuse. Parmi ces monnaies, on relèvera l'abondance des bronzes de la « première révolte juive », ce qui pose à nouveau la question de leur présence en nombre dans une ville égyptienne et manifestement « loyaliste »¹².

Il reste que le substrat hellénistique n'est pas loin, comme le montre la découverte de deux monnaies et d'une bague ptolémaïques dans les destructions et perturbations causées par l'aménagement des fours. De ces trois témoins, le plus intéressant est assurément la bague en bronze dont le chaton est orné d'un portrait féminin (fig. 11). Sans nier qu'il est souvent difficile de choisir entre le portrait d'une reine et celui d'une impératrice, notre préférence va nettement à la première des deux solutions, en raison notamment du contexte de la découverte. Nous proposons même de reconnaître dans ce visage celui d'Arsinoé II divinisée. Le profil présente en effet de troublantes affinités avec celui de la reine sur la tête de Soloï au Musée de Nicosie et sur celle du Musée d'Istanbul¹³. On y retrouve les traits souvent considérés comme spécifiques d'Arsinoé, le menton énergique, les pommettes prononcées au-dessus de joues plates, la lèvre supérieure légèrement avancée, et surtout la « soudure concave »¹⁴ du nez fin et pointu avec le front. Les yeux sont grands ouverts et levés vers le ciel, comme il est de règle dans le portrait dynastique lagide. La coiffure « en côtes de melon » est, par exemple, celle de la « tête Antoniadès » au Musée d'Alexandrie¹⁵ et le chignon plat, fait de quatre nattes réunies en une seule à l'arrière de la coiffure et dégageant la nuque¹⁶, est celui que porte Arsinoé sur les célèbres œnochoés alexandriennes destinées à son culte¹⁷.

Certes, nous n'ignorons pas que Helmut Kyrieleis se refuse absolument, dans son étude des portraits lagides, à interroger la glyptique des bagues et des camées qui, écrit-il, n'offre

11. CARREZ-MARATRAY 2006, p. 388. Voir aussi CARREZ-MARATRAY 2003 (unique monnaie du nome Thmouite trouvée à Péluse, dans le Delta oriental).

12. CARREZ-MARATRAY 2001

13. KYRIELEIS 1975, pp. 82-83, J 4 et J 6

14. KYRIELEIS 1975, p. 80 : « *lange, konkav geschweifte Nase* »

15. KYRIELEIS 1975, p. 82, J 3

16. Nous devons ces renseignements à N. de Chaisemartin, que nous remercions chaleureusement.

17. BURR-THOMPSON 1973

18. KYRIELEIS 1975, p. 80: «*Die Zuweisungen haben wenig physiognomische Evidenz für sich, und selbst eine ausgeweitete Diskussion würde keine grössere Sicherheit in der Benennung bringen.*»

aucune assurance en matière de physionomie¹⁸. Mais notre bague, à la différence des autres exemplaires connus, a l'avantage de provenir d'un contexte archéologique précis : trouvée près d'une monnaie ptolémaïque à Péluse, le deuxième port de l'Égypte hellénistique après Alexandrie, elle a de fortes chances de représenter celle qui, après sa mort en 270, devint la sainte protectrice de l'amirauté lagide et de ses activités navales en Méditerranée orientale. [jycm]

ANNEXE

Monnaies de Farama, zone à l'ouest du théâtre Saison 2007

	Date	Module et référence	Droit	Revers	Contexte
1	II ^e -I ^{er} siècle av. J.-C.	Obole 20 mm	Alexandre portant le scalp d'éléphant	ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ Aigle à gauche, ailes déployées	Destruction du mur M 3 près du four F 1
2	Époque ptolémaïque	Obole 22 mm	À restaurer	À restaurer	Destruction du mur M 3 près du four F 4 (à côté de la bague)
3	Caligula	Dichalque 15 mm	ΓΑΙΟΥ ΚΑΙ[ΣΑΡΟΣ] Tête à gauche	Illisible	Pièce entre les murs M 3 et M 4
4	Néron	Dichalque 15 mm	Tête radiée à droite	Isis Pelagia (?) à gauche sur une galère	Pièce entre les murs M 3 et M 4
5	Révolte juive 66/67 ap. J.-C.	Æ 16 mm MESHORER 1967, n° 153	Amphore à deux anses; autour : שנה שח"ם (« an 2 »)	Feuille de vigne; autour : « la liberté de Sion » (traces)	Pièce entre les murs M 3 et M 4
6	Révolte juive 66/67 ap. J.-C.	Æ 16 mm MESHORER 1967, n° 153	Illisible	Feuille de vigne; autour : « la liberté de Sion » (traces)	Pièce entre les murs M 3 et M 4
7	Révolte juive 66/67 ap. J.-C.	Æ 16 mm MESHORER 1967, n° 153	Amphore à deux anses; autour : « an 2 » (ש"ח [...])	Feuille de vigne; autour : « la liberté de Sion » (traces)	Pièce entre les murs M 3 et M 4
8	Révolte juive 66/67 ap. J.-C.	Æ 16 mm MESHORER 1967, n° 153	Illisible sauf deux lettres ש et ך	Illisible	Pièce entre les murs M 3 et M 4
9	Hadrien 126/127 ap. J.-C.	Dichalque 15 mm	Tête laurée à droite	[ΠΗ]ΛΟΥ Grenade	Pièce entre les murs M 3 et M 4
10	Hadrien 126/127 ap. J.-C.	Dichalque 15 mm	Tête laurée à droite	[ΠΗ]ΛΟΥ Grenade	Ruelle
11	Hadrien 137/138 ap. J.-C. (?)	Dichalque 15 mm POOLE 1892, n° 764-765 (?)	Tête à gauche; grènetis à gauche	Buste de Zeus Kasios à gauche coiffé de la couronne <i>hemhem</i> ; dans le champ, à gauche, grenade	Ruelle
12	Hadrien (?)	Dichalque 15 mm	Illisible	Couronne <i>hemhem</i>	Ruelle
13	Marc Aurèle	Obole 20 mm	ΑΚΜΑΥΡΗΑΙΟΣ[Buste lauré à droite	Divinité debout à gauche, tenant une <i>cornucopia</i> ; dans le champ à droite ?	Sur le mur M 1 (destruction)
14	Haut-Empire	Obole 20 mm	[ΑΛΕΞΑ]ΝΔΡΙΑ Buste couronné à droite	Aigle à gauche, ailes fermées	Sur le mur M 1 (destruction)
15	Haut-Empire	Obole 20 mm	Tête laurée à droite	Deux faucons (?) à gauche coiffés de la couronne blanche, tenant une palme dans le bec	Destruction du mur M 3 près du four F 1

Bibliographie

- BONNET *et alii* 2005 Charles Bonnet, Mohamed Abd el-Samie, Fathi Talha, Refaad al-Taher, Mohamed Abd al-Hafiz, Nimr Ouda Mohamed, « L'ensemble martyrial de Tell el-Makhzan en Égypte », *Genava*, n.s., LIII, 2005, pp. 281-291
- BONNET *et alii* 2006 Charles Bonnet, Jean-Yves Carrez-Maratray, Mohamed Abd el-Samie, Ahmed el-Tabaie, en collaboration avec François Delahaye et Delphine Dixneuf, « L'église tétraconque et les faubourgs romains de Farama à Péluse (Égypte – Nord-Sinaï) », *Genava*, n.s., LIV, 2006, pp. 371-384
- BURR-THOMPSON 1973 Dorothy Burr-Thompson, *Ptolemaic Oinochoai and Portraits in Faience*, Oxford 1973
- CARREZ-MARATRAY 2001 Jean-Yves Carrez-Maratray, « Les Juifs à Péluse », dans Sydney H. Aufrère (éd.), *La Vallée du Nil et la Méditerranée · Voies de communication et vecteurs culturels, Actes du colloque international organisé à l'Université Paul-Valéry, Montpellier III (6 juin 1998)*, *Orientalia Monspeliensia*, XII, 2001, pp. 51-66
- CARREZ-MARATRAY 2003 Jean-Yves Carrez-Maratray, « À propos du nome Thmouite », *Revue d'égyptologie*, 54, 2003, pp. 31-46
- CARREZ-MARATRAY 2006 Jean-Yves Carrez-Maratray, « Une inscription grecque · La dédicace du gymnase de Péluse », *Genava*, n.s., LIV, 2006, pp. 385-389
- DIXNEUF 2007 Delphine Dixneuf, « Note préliminaire sur la céramique de Farama (avril 2007) », *Genava*, n.s., LV, 2007, pp. 261-270
- JARITZ *et alii* 1996 Horst Jaritz, Sébastien Favre, Giorgio Nogara, Mieczyslaw Rodziewicz, *Pelusium · Prospection archéologique et topographique de la région de Tell el-Kana'is (1993-1994)*, *Beiträge zur Ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde · Institut suisse de recherches architecturales et archéologiques de l'ancienne Égypte*, 13, Stuttgart 1996
- KYRIELEIS 1975 Helmut Kyrieleis, *Bildnisse der Ptolemäer*, Berlin 1975
- LA ROCCA *et alii* 1981 Eugenio La Rocca, Mariette et Arnold de Vos, Filippo Coarelli, *Guida archeologica di Pompei*, Vérone 1981²
- MESHORER 1967 Ya'akov Meshorer, *Jewish Coins of the Second Temple Period*, Tel Aviv – Massada 1967
- POOLE 1892 Reginald Suat Poole, *Catalogue of the Coins of Alexandria and the Nomes, Catalogue of the Greek Coins in the British Museum*, volume 15, Londres 1892

Crédits des illustrations

Marion Berti, fig. 1, 9 | Gilbert Naessens, fig. 2-5, 7-8, 10-11 | Jean-Michel Yoyotte, fig. 6

Adresses des auteurs

Charles Bonnet, membre de l'Institut, chemin du Bornalet 17, CH-1242 Satigny

Jean-Yves Carrez-Maratray, professeur à l'Université d'Angers, rue Desaix 27, F-75015 Paris

Mohamed Abd el-Samie
Ahmed el-Tabaie
Conseil suprême des Antiquités, Section pharaonique et section islamique, Le Caire, Égypte

François Delahaye, archéologue, Institut national de recherches archéologiques préventives, boulevard de l'Europe 4, F-14540 Bourguébus

Delphine Dixneuf, docteur en archéologie, pensionnaire à l'Institut français d'archéologie orientale – Université de Poitiers/HERMA, case postale 5, Les Basses-Justices, F-16440 Mouthiers-sur-Boëme